

Peps

**Le savoir partagé entre
agriculteurs**

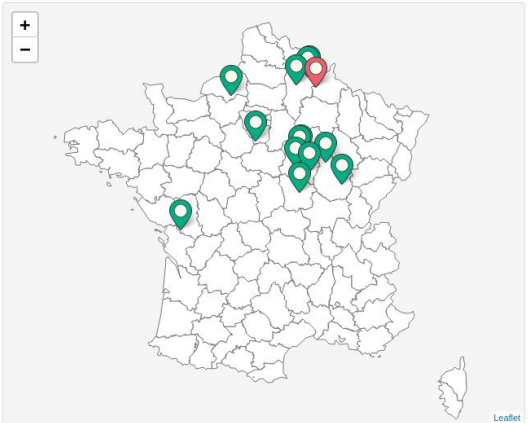
Pour découvrir la plateforme : <https://peps.beta.gouv.fr/>

Peps En savoir plus Contact Proposer une expérimentation

Le savoir partagé *entre agriculteurs*

Trouvez des exemples près de chez vous

📍 Aisne Me localiser



Expérimentations

- Test de la culture...

Son exploitation

L'exploitation est sur u...
industrielle performant...
cultures et de débouch...
L'exploitation a fortem...
3ans avec l'arrêt de l'é...
compte tenu des cond...
et du temps nécessair...
chaque année de tout...
(introduction de nouve...
l'assolement, modifia...
agronomiques, ...) ave...
une entreprise plus rés...

Trouvez un retour d'expérience


Organisation du travail Diversification Adventices Environnement & biodiversité Maladies Insectes

Réduction des charges Productivité Autonomie fourragère

Trouvez un retour d'expérience

Maladies Réduction des charges Productivité Organisation du travail Diversification Autonomie fourragère


Adventices Environnement & biodiversité Insectes et ravageurs



Essai de réduction fongicide

Alain Prevot


Réduire les charges et l'utilisation de produits phytosanitaires



Introduction de la culture du lin dans la rotation

Armelle Dubois


Diversifier les revenus et les débouchés avec une filière plus petite et indépendante



Allongement de la rotation par l'introduction de cultures de printemps

Jean-Pierre Arnould


Mieux maîtriser les adventices Réduire les



Choix et mélanges de variétés pour lutter contre les maladies et les ravageurs

Jean-Pierre Arnould


Maîtriser les maladies et les



Location de parcelles pour la culture de pommes de terre

Paul Lallemand


Développer l'entraide entre voisins Avoir une source de



Des cultures en bonne santé grâce à l'apport de macération de plantes


Philippe Houdan

Réduire les charges pour augmenter la rentabilité de



Moduler les doses de fongicide

Pierre Chaintron



Association de cultures : semer et récolter du pois d'hiver avec l'orge d'hiver

Peps

Qu'est ce que c'est ?

Peps, qu'est ce que c'est ?

Un site de partage d'expériences entre agriculteurs

Objectif

Faciliter la transition vers un modèle agricole plus durable

Moyen

Une plateforme de retours d'expériences entre agriculteurs

- Chaque agriculteur peut y partager une expérience qu'il a menée
- Chaque agriculteur peut consulter les expériences des autres agriculteurs selon ses critères (zone géographique, thématique, culture, type d'agriculture...)
- Les possesseurs d'un compte peuvent contacter un agriculteur dont l'expérience est intéressante pour son exploitation

Peps, qu'est ce que c'est ?

Une initiative qui favorise le test et la découverte

Moyen

Le partage d'expérience entre agriculteur qui :

- Favorise la découverte
 - de nouvelles pratiques et de nouveaux systèmes
 - de nouvelles modalités de mise en oeuvre d'une pratique/système déjà connu
- Encourager l'habitude du test

Le monde agricole a toujours partagé, Peps utilise les opportunités du numérique pour renouveler cette tradition

Peps, qu'est ce que c'est ?

Un contexte agricole qui appelle le partage d'expérience

Contexte

Un contexte agricole qui rend plus que jamais nécessaire le test et l'échange d'expériences

- Les pratiques agro-écologiques demandent l'adaptation à son environnement via des tests sur son exploitation.
- La transition agricole passe par une diversification

Périmètre actuel de Peps

- Grandes cultures et polyculture élevage
- Toutes les pratiques agro-écologiques, de l'amélioration de l'existant aux changements structurants pour l'exploitation.

Peps
et moi ?

Peps, et moi ?

Participer facilement à la diffusion de bonnes pratiques

Pourquoi faire un retour d'expérience ?

Mon retour d'expérience est utile à tous :

- aux agriculteurs participant déjà à des groupes
- aux agriculteurs en dehors des groupes qui peuvent s'en inspirer

Comment ça marche ?

- Un entretien téléphonique de 20 min
- L'équipe Peps écrit une fiche sur mon exploitation et sur mes expériences
- Je relis et modifie si besoin
- L'équipe Peps publie sur le site internet

Peps, et moi ?

Une démarche volontaire

Quelles obligations ?

Aucune

- la démarche est volontaire
- je choisis si je souhaite être contacté ou non par d'autres agriculteurs

En participant à Peps, je peux découvrir des nouvelles pratiques et faire profiter les autres agriculteurs de mes expériences.

Peps
par qui ?

Peps, par qui ?

Un service public numérique pour les agriculteurs

Un projet du plan Ecophyto 2+

Un nouveau service public porté par :

- le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
- le ministère de la Transition Écologique et Solidaire
- l'Office français de la biodiversité
- INRAE

Un projet réalisé par beta.gouv (Direction du Numérique de l'Etat)

Une méthode pour des services publics numériques innovants :

- Un service centré sur les usagers : les agriculteurs
- Une processus itératif : commencer petit et faire évoluer avec les agriculteurs
- Un problème de politique publique : la transition du modèle agricole

Peps, par qui ?

Une équipe à votre service



Maud Blanck
Experte métier
INRAE



Alejandro
Mantecón Guillén
Développeur



Mathilde Petit
Cheffe de Produit



Benjamin Doberset
Chargé de
déploiement

Peps

et les autres projets
numériques ?

Peps, et les autres projets numériques ?

Une position unique

D'autres projets similaires

- Des réseaux sociaux pour les groupes d'agriculteurs
- Des sites internet rapportant les systèmes des exploitations
- Peps se concentre sur le niveau individuel et l'expérience ressentie des agriculteurs

Peps, en quelques mots

- Concret : des essais menés par des agriculteurs,
- Proche : les essais autour de chez vous ou correspondant à vos problématiques actuelles,
- Simple : des fiches synthétiques écrites avec les agriculteurs.

Peps

Informations utiles

Peps, et les autres projets ?

Une position unique

Liens utiles

- Pour voir la plateforme : <https://peps.beta.gouv.fr/>
- Pour en savoir plus sur le projet : <https://beta.gouv.fr/startups/peps.html>

Contact

- peps@beta.gouv.fr
- 07.88.60.49. 87